

Essai sur l'action et l'emploi du nitrate d'argent fondu (pierre infernale), surtout dans le traitement de la plupart des maladies des yeux : thèse inaugurale présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier, le 16 décembre 1837 / par J.-B. Vigouroux.

Contributors

Vigouroux, J.B.
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Montpellier : Jean Martel aîné, imprimeur de la Faculté de médecine, 1837.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/pzc3bprg>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

ESSAI

N° 188.

3.

SUR L'ACTION ET L'EMPLOI

DU

NITRATE D'ARGENT FONDU (PIERRE INFERNALE),

SURTOUT DANS LE TRAITEMENT
DE LA PLUPART DES MALADIES DES YEUX.

Thèse inaugurale

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

LE 16 DÉCEMBRE 1857,

Par **J.-B. VIGOUROUX,**

de MERLE (Loire),

Membre titulaire et Trésorier-Archiviste de la Société médico-chirurgicale de Montpellier, membre correspondant de la Société chirurgicale d'émulation séant à la Faculté de la même ville ;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

In vincendo itaque morbo chronico, is demum jure meritoque medici nomen sibi vindicat, penes quem est ejusmodi medicamentum quo morbi species possit destrui.

SYDENHAM, Præf., pag. 14.

MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL aîné, Imprimeur de la Faculté de Médecine,

rue de la Préfecture, 40.

1857.

33241

SUR L'ACTION ET L'EMPLOI

DU

NITRATE D'ARGENT FONDU

(PIERRE INFERNALE)

SURTOUT DANS LE TRAITEMENT

DE LA PLUPART DES MALADIES DES YEUX.

Thèse inaugurale

PRÉSENTÉE ET PUBLIÉE SOUS LE

NOM DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

LE 10 DÉCEMBRE 1837

Digitized by the Internet Archive
in 2016

Membre titulaire et trésorier de la Faculté médico-chirurgicale de Montpellier, membre correspondant de la Faculté de la même ville ;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

In vitando hanc morbo chronico, is demum jure
methodo medici non sibi videtur, peris quem
est spem hanc medicamentum quo morbi species possit
describi.

STERNHAM, Pind., pag. 14.

MONTPELLIER,

Chez Jean MARTEL aîné, Imprimeur de la Faculté de Médecine,
rue de la Trésorerie, 10.

1837.

A LA MÉMOIRE

de la plus tendre des Mères.

Pour t'aimer, il me suffit de te voir ;
et de te sentir en moi les qualités et les vertus.

Regrets déchirants !!!

et de me sentir en moi un devoir.

Espérance consolante !!!

A LA MÉMOIRE

DE MON CHER PÈRE.

Faut-il qu'au moment de vous serrer dans mes bras et de vous apprendre la fin de mes travaux, l'impitoyable nouvelle de votre mort imprévue vienne frapper mes oreilles, et changer mes jours de joie en jours de deuil!!!

Regrets sans fin !!!

AU PLUS DIGNE DES CURÉS,

MONSIEUR BRUYÈRE.

En vous dédiant cet opuscule, qui sans vous ne serait jamais sorti de ma plume, permettez que je rende un hommage public aux éminentes vertus de prêtre que vous joignez à une bienveillance sans égale. J'en ai ressenti les effets, et je me trouve heureux de pouvoir en espérer la continuation.

Reconnaissance la plus vive ;

Attachement sans bornes.

A ma bien chère parente **ELISA.**

Pour t'aimer, il me suffit de te voir ;
Mais en connaissant tes qualités et tes vertus,
Mon cœur s'en est fait un devoir.

AU

Magistrat le plus intègre, illustre et bienfaisant,

MONSIEUR BAYON,

Juge au Tribunal civil de Saint-Etienne (Loire).

*Souffrez que j'invoque ici votre nom comme un souvenir des jours heureux,
mais trop courts, que j'ai coulés au sein de votre aimable famille.*

A

MADAME ET MONSIEUR BASCHIERI,

Docteur-Médecin.

*Je garderai toujours dans ma mémoire, comme une preuve de votre excellent
cœur, les témoignages d'amitié que vous m'avez manifestés.*

VIGOUROUX.



ESSAI

sur l'ACTION ET l'EMPLOI

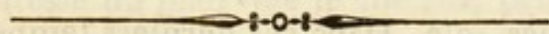
DU

NITRATE D'ARGENT FONDU

(PIERRE INFERNALE),

surtout dans le traitement

DE LA PLUPART DES MALADIES DES YEUX.



Il n'est presque pas de maladies auxquelles la thérapeutique n'ait qu'un seul remède à opposer ; elle nous offre, au contraire, un vaste arsenal où il est libre au médecin de choisir et de prendre l'arme qui lui convient pour repousser les nombreuses infirmités qui attaquent la grande famille humaine. Mais qu'il est difficile, ce choix ! L'expérience peut seule le déterminer, parce que seule elle est garant du succès.

L'emploi du nitrate d'argent fondu, autrement dit de la *Pierre infernale*, dans la plupart des maladies des yeux, est, à mon avis, un de ces moyens thérapeutiques efficaces et sanctionnés comme tels par des guérisons certaines et multipliées. Les cures ont-elles toujours été le résultat d'une indication que le praticien a voulu remplir, ou bien ne sont-elles pas dues le plus souvent à un empirisme aveugle, mais heureux ? Persuadé que le nombre et la certitude des succès augmen-

teraient considérablement, si l'on s'attachait à connaître le mode d'action première et secondaire de cet agent sur nos tissus, suivant les différentes circonstances physiologiques et pathologiques, je me suis efforcé de l'étudier sous ce double rapport. La raison, en médecine comme dans toutes les sciences, doit interpréter les faits, et les intelligences doivent se lier pour étendre les limites de son empire. Heureux, si mes faibles efforts peuvent contribuer à éclairer la pratique médicale et à diminuer le nombre des affections qui forment le cortège des misères humaines !

I^o Historique du Nitrate d'argent.

L'usage du nitrate d'argent, pour guérir les maladies des yeux, ne date pas de fort loin. St-Yves l'avait conseillé dans l'affection puriforme des paupières ; mais c'est le célèbre Scarpa qui l'a pour ainsi dire rendu *chirurgical*, en le recommandant non-seulement dans les ulcères palpébraux, mais encore dans la fistule lacrymale, le ptérygion, la procidence de l'iris, les ophthalmies chroniques, scrophuleuses, scorbutiques, etc. Dans ces derniers temps, Weller, oculiste distingué, l'a proposé comme un médicament avantageux, auquel toutefois il ne faut avoir recours qu'avec la plus grande prudence. Nous voyons que ses dangers sont exagérés par le chirurgien allemand.

Les affections de l'organe visuel et de ses dépendances ne sont pas les seules auxquelles on ait fait des applications heureuses de ce puissant moyen thérapeutique. Esnau et Chaussier l'ont souvent invoqué dans les maladies syphilitiques. Le professeur Alibert en a tiré un grand avantage dans les maladies de la peau. Camper s'en servit avec succès dans le traitement de la grenouillette. Le nitrate d'argent fondu a été employé encore par M. Richerand pour la perforation du conduit auditif, de la membrane tympanique, pour l'ouverture de certains abcès. Ledran rapporte un exemple de tumeur cancéreuse détruite par le nitrate d'argent, exemple qui se lit dans le premier volume des Mémoires de l'académie de chirurgie. Hunter l'avait proposé dans les coarctations du canal de l'urètre. Le célèbre Ducamp avait érigé son

emploi en méthode, bien long-temps avant que le prof^r Lallemand eût créé son procédé particulier de cautérisation pour les rétrécissements urétraux. Naguère il a été mis en usage pour cautériser les boutons varioliques, les faire avorter, et prévenir, suivant M. Serres, les inflammations des méninges qui viennent si souvent compliquer la variole. D'autres médecins ont tenté, par son moyen, de circonscrire l'érysipèle et d'arrêter sa marche envahissante. M. Montain (1), de Lyon, assure avoir obtenu du succès de l'administration du nitrate d'argent cristallisé, à la dose d'un cinquantième de grain, dans les cas d'épilepsie. Les injections avec le nitrate d'argent, dans les écoulements anciens et récents du canal de l'urètre, pratiquées et conseillées par M. Serre, prouvent encore son efficacité comme moyen thérapeutique. Ce professeur vient de guérir (2) récemment par ce moyen une cystite chronique qui avait résisté à toutes les autres méthodes de traitement.

Les applications du nitrate d'argent cristallisé aux maladies internes furent encore bien plus nombreuses. Tantôt administré comme purgatif et dérivatif, tantôt comme anti-spasmodique, il compte, sous ce double usage, de nombreuses guérisons d'hydropisie, d'épilepsie, de névralgie. L'étroitesse du plan que je me suis proposé me dispense de citer les autres noms qui se rattachent à son histoire médicale.

M. Gensoul, pendant son service au grand Hôtel-Dieu de Lyon, a trouvé l'occasion d'employer quotidiennement la pierre infernale pour les ophthalmies scrophuleuses qui encombrant les salles de chirurgie. M. Bajard, son successeur, voyant les nombreux succès de ce médicament, en a poussé l'usage beaucoup plus loin, et il n'est presque pas de

(1) Leçons orales de thérapeutique de 1835 et 1836.

(2) Au moment où j'étais témoin à l'hôpital Saint-Eloi d'une guérison si prompte et si évidente qu'elle étonnait tout le monde, je lisais, dans la Pathologie interne d'Andral, publiée par Amédée Latour, l'article suivant (tom. 2, pag. 344): « Dans les cas où l'état de la vessie permet de rendre les injections médicamenteuses..... M. Bretonneau fait des injections dans la vessie, soit avec le calomel en suspension dans l'eau de gomme, et à la dose de quatre ou cinq grains, soit avec du nitrate d'argent dans de l'eau distillée, à la dose d'un grain de nitrate pour chaque once d'eau. » L'exemple me confirma l'assertion.

maladies un peu anciennes, de difformités accidentelles dans l'organe visuel, qu'il ne traite par le nitrate d'argent. Ce sont les observations de guérisons multipliées, recueillies dans les rangs de ce dernier, qui m'ont porté à réfléchir sur l'utilité et le mode d'action de la pierre infernale qui peuvent seules rendre raison de tant de merveilleux succès.

Le nom de pierre infernale, imposé au nitrate d'argent à une époque où l'on se plaisait à décorer les agents thérapeutiques de titres extraordinaires et faits pour frapper l'imagination des malades, n'indique ni sa composition ni ses propriétés. C'est à la chimie surtout à nous apprendre la première, et je me dispenserai de l'interroger; qu'il me suffise seulement de dire: 1° que la pierre infernale n'est que du nitrate d'argent simple, privé de son eau de cristallisation; 2° qu'elle se présente à nous parfaitement blanche lorsqu'on coule le nitrate d'argent dans un tube de verre, et sous l'aspect d'un gris ardoisé lorsque le tube est en cuivre. Sa coloration est due, dans ce cas, à la carbonisation de la graisse dont est enduit l'intérieur du tube, et à la décomposition opérée par le cuivre sur une portion du nitrate. Lorsque celui-ci est verdâtre, il contient abondamment de cuivre et doit être rejeté; s'il est blanchâtre, il est peu actif, parce qu'alors le feu l'a décomposé. La pierre infernale, bien préparée, est dure; elle est néanmoins assez fragile, et sa cassure offre de petites aiguilles disposées en rayons. A ces notions chimiques, ajoutons que les pharmaciens le conservent dans des flacons remplis de graines de lin, pour le mettre à l'abri du choc et prévenir sa cassure.

La consistance du nitrate d'argent fondu, son peu d'altérabilité, la facilité qu'on a de graduer ses effets, la promptitude avec laquelle il agit et avec laquelle se détachent les escarres, sont les avantages qui l'ont sans doute fait adopter. Mais, pour moi, il est bien d'autres propriétés à considérer. Pour concevoir combien celles-ci sont fécondes en médications, il faut d'abord les examiner isolément et indépendamment de toute affection pathologique; nous les considérerons ensuite en action dans les maladies de l'œil et de ses dépendances: c'est le seul moyen d'apprécier et de juger son utilité thérapeutique.

2° Action du nitrate d'argent fondu.

L'action du nitrate d'argent varie suivant une foule de circonstances, telles que la nature des tissus sur lesquels on l'applique, l'état humide des parties, son degré de concentration et la durée du contact. Presque toujours il produit une escarre; de-là, le nom d'escarrotyque, de cathérétique, qui lui a été donné du mot grec *καθαίρω*, *je ronge*. L'épiderme noircit par son contact, sans qu'il en résulte aucune douleur; mais si ce même épiderme a peu d'épaisseur, s'il est humecté, une douleur assez vive se fait sentir; la peau devient noirâtre, il se forme un bourrelet qu'entoure bientôt une auréole rouge qui ne tarde pas à disparaître; l'escarre elle-même tombe vers le douzième jour, sans suppuration (1). Mis en contact avec les membranes muqueuses, il agit plus promptement et plus énergiquement. Ces mêmes phénomènes se répètent encore sur le cadavre; il faut donc admettre ici une décomposition et une combinaison chimique de molécules. Sans doute que le sel d'argent s'empare de l'oxygène et de l'hydrogène, et par conséquent de l'eau; le carbone reste seul et forme sur les parties vivantes une escarre plus ou moins épaisse, plus ou moins large, colorée par une légère couche argentine, résultat de la décomposition. La partie touchée est privée de vie; c'est une véritable gangrène artificielle, locale et circonscrite. Ces changements se produisent avec une telle rapidité que l'on ne voit aucun signe précurseur d'inflammation, tandis qu'au contraire celle-ci est le premier effet de la cautérisation par l'ammoniaque et autres substances caustiques; plus tard, la nature cherche à éliminer cette escarre, devenue corps étranger, par l'inflammation et la suppuration, moyens simples et toujours identiques dont elle se sert pour séparer la partie désorganisée, c'est-à-dire le vif du mort.

Nous ferons remarquer en passant que la promptitude avec laquelle le nitrate d'argent se décompose et se combine avec la partie aqueuse de nos tissus, fait que son action est toute locale; il n'est, pour ainsi

(1) Dict. des sciences médicales, art. *Nitrate d'argent*.

dire, pas permis à ses molécules de cheminer dans l'intérieur, dans le parenchyme de nos parties, sans être rendues captives par la force d'affinité. Dès-lors son action délétère est bornée, et cette propriété, ainsi que la forme que le chimiste lui donne, nous procurent l'incalculable avantage de concentrer son action sur un point très-petit, dans des maladies à peine sensibles. C'est probablement ce qui l'a fait admettre dans le traitement des maladies des yeux par les thérapeutes modernes plus hardis, parce qu'ils étaient plus éclairés.

L'expérience nous démontre la propriété escarrotique du nitrate d'argent, lorsqu'on l'applique sur une partie quelconque de l'œil; il est de notre devoir de nous arrêter un instant sur les qualités de cette escarre. Nous avons déjà dit que son apparition était instantanée; ajoutons 1^o qu'elle se montre sous la couleur d'un gris blanchâtre d'abord, argenté, puis elle devient noirâtre et sèche; la douleur que détermine sa formation est vive, mais de peu de durée, parce que l'irritation qui la produit est fugitive. 2^o L'escarre est très-mince, quoique dense; ce qui résulte sans doute de ce que la première couche une fois formée s'oppose au passage des molécules salines, et par conséquent à leur combinaison avec les parties voisines situées plus profondément. La sécheresse de cette escarre est d'ailleurs un obstacle à la décomposition du nitrate. C'est ainsi que son action est moins prompte, moins intense sur les tissus durs, serrés, filamenteux, épidermoïdes, comme la peau, les ongles, les tendons, les ligaments, la cornée, la sclérotique, etc. La propriété que possède le nitrate d'argent de ne produire que des escarres superficielles, est un immense bienfait qui doit le faire rechercher dans les maladies des yeux et de leurs dépendances. Ici, une perte considérable de substance sur le bord interne des paupières produirait des renversements difformes; par une cautérisation profonde, la cornée serait le siège de dépressions considérables qui la rendraient inégale et gêneraient la fonction visuelle. Les cicatrices des ulcères accidentel ou artificiel seraient autant de stigmates qui attesteraient aux yeux des moins clairvoyants l'existence d'une affection passée, chez une personne qui mettrait tous ses soins à la déguiser; or, avec le nitrate d'argent fondu, on n'a pas à craindre

ces inconvénients, et il peut être confié aux mains du plus maladroit opérateur, avantage que ne peut offrir aucun autre caustique. Aussi, l'ai-je vu souvent réussir dans les ulcères de la cornée, soit qu'ils fussent la conséquence d'une affection scrophuleuse, syphilitique, soit qu'enfin ils succédassent à une ophthalmie de mauvaise nature ou mal traitée.

3° L'escarre produite par le nitrate d'argent peut encore s'opposer, avec efficacité, à l'absorption des substances délétères qui peuvent se trouver en contact avec elle. De ce genre sont : 1° le virus syphilitique déposé accidentellement sur la conjonctive, ou provenant d'un ulcère vénérien qui existe sur cet organe ; 2° le virus rabique ; 3° les poisons de certains animaux, tels que l'abeille, la tarentule, le serpent, le scorpion et de plusieurs autres insectes nuisibles ; 4° un pus de mauvaise nature, irritant, dans une affection cancéreuse, scorbutique. L'on conçoit la difficulté de porter sur l'œil le cautère actuel, dont le degré d'action n'est jamais bien connu, et est presque toujours mal mesuré par la main tremblante de l'opérateur. D'un autre côté, les caustiques liquides, tels que l'eau phagédénique, le beurre d'antimoine, l'ammoniac, le nitrate acide de mercure, l'acide sulfurique, nitrique, sont susceptibles d'être absorbés et de porter très-loin la désorganisation dans un organe où les tissus sont d'une délicatesse telle que la distance qui les sépare est petite. Or, nous trouvons encore dans la pierre infernale un moyen sûr et facile de s'opposer à l'absorption ; car son escarre est dense, serrée, peu volumineuse, et ne gêne pas absolument les mouvements de l'œil.

4° Cette escarre favorise encore considérablement la cicatrisation. En effet, Bichat (1) assure que celle-ci ne se fait jamais qu'à l'abri du contact de l'air : « A mesure, dit-il, que les bourgeons se développent sur une surface cellulaire mise à découvert, on les voit s'unir ensemble, se coller pour ainsi dire, et former, par leur réunion, une espèce de membrane provisoire qui empêche absolument le contact de l'air, pendant que la cicatrisation véritable, celle qui doit toujours rester, se forme. » Cette membrane provisoire des cicatrices,

(1) Anat. gén., édit. de l'Encyclop. des sciences médicales, pag. 59.

cette espèce d'épiderme, destinée à garantir les parties pendant le travail de la cicatrisation, et de l'existence de laquelle Bichat s'est assuré avec tant de soin, paraît nécessaire pour fermer tout accès à l'air. En employant le nitrate d'argent dans les plaies, les ulcères, nous imitons donc la nature, nous favorisons ses efforts, nous hâtons son travail, et nous l'amenons plus promptement à sa terminaison, qui est la cicatrisation.

5° L'escarre du nitrate d'argent calme quelquefois les douleurs. Cette proposition peut paraître paradoxale ; cependant nous savons qu'un organe enflammé, irrité d'une manière quelconque, souffre de l'action des agents qui dans l'état sain n'excitent point sa sensibilité. C'est ainsi que le contact de l'air dans certaines plaies devient douloureux, que le son est importun et cause des sensations désagréables à l'oreille malade ; c'est ainsi que la lumière fatigue des yeux en proie à une ophthalmie violente : de-là aussi le précepte de condamner au repos l'organe souffrant, précepte observé par tous les pathologistes, et qu'Hippocrate a consacré par un de ses immortels aphorismes. Eh bien ! les tissus cautérisés trouvent, dans l'escarre dont nous parlons, un abri contre les corps naturels, étrangers ou non à l'organisation, qui pourraient les affecter désagréablement.

6° J'ajoute enfin que cette escarre peut, dans certaines circonstances où il s'agit de changer la forme de l'inflammation, agir comme irritante. Sa présence au milieu de parties qui sont dans un mouvement continuel, les paupières par exemple, devient la source de frottements répétés, de contacts désagréables ; elle joue, en un mot, le rôle de corps étranger. Les forces vitales des tissus qui l'avoisinent se révoltent comme pour l'expulser ; les parties s'enflamment promptement. Cet effet est surtout sensible lorsqu'on examine un œil touché depuis quelques instants par la pierre infernale ; alors on voit les vaisseaux de la conjonctive injectés, l'œil est rouge, larmoyant et dans un mouvement continuel. De cette manière, les inflammations chroniques sont réveillées, passent à l'état chronique pour se résoudre promptement.

Telles sont les principales qualités de l'escarre produite par le nitrate

d'argent fondu , lorsqu'il agit dans toute son intensité ; mais son action n'est pas toujours aussi énergique : l'on conçoit des degrés dans sa puissance potentielle , car *qui peut plus peut moins*. Je dis donc que le nitrate d'argent n'agit pas seulement comme escarrotique , mais encore comme irritant ; en second lieu , comme tonique. Ces deux dernières propriétés , que l'on pourrait appeler secondaires , ne sont pas moins fécondes en résultats médicaux que la première ; elles méritent de fixer mon attention.

Je pourrais déjà regarder le nitrate d'argent comme irritant et comme tonique , par la propriété escarrotique que nous lui connaissons. Les phénomènes d'irritation , de tonicité , sont souvent les effets de la puissance plus ou moins énergiquement développée d'un même agent : ainsi , le contact passager du nitrate d'argent , ou sa solution plus ou moins concentrée , détermine une augmentation de sensibilité , de la rougeur et la tuméfaction des parties : c'est un effet qui se renouvelle à volonté. Lorsque la partie liquide de nos tissus est enlevée , les parties solides se rapprochent , se resserrent , se condensent et sont tonifiées simplement. Si cette tonification est portée à un degré très-élevé , les propriétés vitales s'exaltent , la nature s'empresse de diminuer la gêne où sont les molécules solides par leur rapprochement : de-là , l'afflux considérable de liquide à raison de l'augmentation de la sensibilité , et les phénomènes d'inflammation qui en sont la suite.

Cette double propriété du nitrate d'argent , d'être escarrotique et excitant ou tonique , peut produire un effet local et un effet éloigné , un effet immédiat et un effet médiat. Je m'explique : l'irritation inflammatoire est toujours le résultat instantané de l'application du nitrate d'argent ; mais cette irritation est elle-même la source d'une foule de phénomènes en rapport avec la nature et les fonctions du tissu qui en est le siège. Ainsi , les anatomo-pathologistes reconnaissent que , dans les tissus sécréteurs , tantôt le travail est suspendu , tantôt le produit est augmenté. Nous trouvons de nombreux exemples de ces divers états dans l'arthrite , la pleurite , le coryza et l'inflammation de toutes les glandes en général. Mais une chose singulière et que nous enseigne l'anatomie pathologique , c'est que , dans les tissus regardés

comme élémentaires et atteints de phlegmasie, l'on voit s'établir une fonction sécrétoire particulière et anormale. Pour expliquer ce phénomène, il faut avoir la connaissance de la composition de nos tissus; en effet, les organes ne sont pas seulement entourés et liés par les différentes parties du tissu cellulaire; celui-ci plonge dans l'intérieur de ces mêmes organes, en forme la trame et le parenchyme; les parois qui en constituent les vésicules contiennent une infinité d'artéριοles extrêmement déliées: dès-lors je n'ai pas besoin d'établir ici le rapport, déterminé depuis long-temps par le célèbre Bichat, entre ces cellules et les membranes séreuses. Or, nous savons que le tissu séreux sécrète dans l'état inflammatoire et suivant le degré de cet état, tantôt simplement de la sérosité, tantôt de l'albumine, tantôt une matière particulière organisable: de-là les épanchements liquides, les concrétions, les adhérences, les fausses membranes que présente la plèvre du pleurétique. Pourquoi n'en serait-il pas de même du tissu cellulaire, système universellement répandu? Les taies, les nuages, les albugos, les différentes taches de la cornée, ne reconnaissent pas d'autres causes que de fausses sécrétions.

Si l'irritation inflammatoire augmente la fonction sécrétoire et en établit même d'anormales, elle modifie aussi l'absorption. A mesure que la sensibilité des tissus s'accroît, l'activité des bouches absorbantes devient plus marquée: admirable prévoyance de la nature, qui cherche à établir l'équilibre entre deux ordres de fonctions indispensables à la vie! Ces détails m'ont paru nécessaires pour expliquer plus tard la manière dont le nitrate d'argent fait disparaître les opacités de la cornée; car, quand on dit que cet agent change ou augmente l'inflammation, on s'arrête là, et cependant rien n'est démontré.

L'action médiate du nitrate d'argent fondu consiste dans la médication révulsive qu'il provoque; son escarre peut être assimilée à l'escarre d'un cautère. Le point irrité et sous-jacent est l'analogue du vésicatoire. Cette médication est d'autant plus avantageuse, que peu de remèdes peuvent être appliqués aussi près du siège du mal dans les maladies des yeux. En concentrant plus ou moins son action, en l'appliquant sur le point malade ou dans le voisinage, on obtient la

cautérisation, l'excitation, la dérivation, ou une inflammation aiguë, franche et tendant à la résolution.

L'action tonique de la pierre infernale est des plus évidentes dans la cicatrisation des ulcères, quelle que soit la partie du corps qu'ils occupent. Le tissu cellulaire, où doivent éclore les bourgeons charnus, se pénètre de plus de sensibilité et de contractilité insensible ; il s'élève à une température supérieure à celle des organes voisins, et devient le centre d'un petit système circulatoire indépendant du cœur. C'est au milieu de ce déploiement de forces, effet de l'inflammation, que se réparent les tissus. Plus d'une fois, ou pour mieux dire tous les jours, j'ai vu des ulcères fongueux, dégoûtants par la flaccidité des chairs et la quantité d'humeurs qui les arrosaient, traités par M. Bajard, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, au moyen du nitrate d'argent, changer de face, devenir fermes et rouges, et se cicatriser promptement. Cette action tonique convient parfaitement dans les ulcères des yeux, où il faut porter le stimulant sur un point à peine sensible, très-circonscrit, et au milieu de tissus d'une sensibilité variée.

3° Emploi du nitrate d'argent fondu dans les maladies des yeux.

J'aborde les différentes applications qu'on a faites du nitrate d'argent à un grand nombre de maladies des yeux et de leurs dépendances. Je suivrai l'ordre anatomique de superposition des tissus qui entrent dans la structure très-compiquée de l'instrument oculaire, en commençant toutefois par l'inflammation qui attaque plus d'une partie.

A. *Ophthalmie chronique et scrophuleuse.* Il est peu de villes en France, où les ophthalmies abondent comme dans la ville de Lyon : l'étroitesse des rues ; l'humidité du climat, due à sa situation basse entre deux grandes rivières qui y font régner des brouillards presque permanents ; la mauvaise nourriture de la classe indigente, exposée à toutes les privations, surtout dans les temps de misère et de malheurs publics, en rendent facilement raison. C'est là aussi que j'ai vu les effets prodigieux de l'application du nitrate d'argent pour la guérison

de ces sortes de maladies : des ophthalmies qui duraient depuis deux , trois et même dix ans , ont disparu au bout de huit à quinze jours de traitement. Toutefois , il faut que le malade soit condamné à tenir les yeux dans l'obscurité ; autrement la violence de l'inflammation qui pourrait résulter du contact de l'air ou de l'exercice de la vue ferait courir des dangers et s'opposerait à une résolution heureuse. Cette précaution est recommandée avec le plus grand soin par M. Bajard. Nous faisons observer que l'application du nitrate d'argent ne dispense pas le médecin des remèdes internes capables de modifier l'affection principale qui tient sous sa dépendance l'ophthalmie : le vésicatoire à la nuque , au bras , de légères purgations ménagées à propos , des bains de pied pour réculser la nouvelle inflammation que l'on détermine , sont indispensables. Un régime tonique , les préparations de quinquina , d'or , de fer , et entre autres le sous-carbonate de fer en pilules d'un grain chaque , dont on augmente le nombre chaque jour , et le muriate de baryte , sont les moyens dont se servira le médecin pour changer la constitution du malade et aider l'action du nitrate.

Si , dans une ophthalmie aiguë , en portant trop loin le traitement anti-phlogistique , ou en le continuant trop long-temps , on a diminué l'inflammation au point de rendre impossible une bonne suppuration ; si l'inflammation s'est développée chez un sujet très-faible , il s'établit une suppuration sanieuse ; l'organe affecté reste soumis à l'empire des lois chimiques , et passe à l'état de gangrène (1). L'expérience prouve alors au praticien que le nitrate d'argent , par sa propriété tonique et excitante , termine heureusement l'inflammation , de même que dans l'ophthalmie chronique et scrophuleuse (2).

(1) Weller , Traité théorique et pratique des maladies des yeux.

(2) Il est cependant un cas où l'ophthalmie , quelle qu'elle soit , se montre rebelle à l'application du nitrate d'argent et aux autres moyens thérapeutiques , tels que les sangsues , collyres astringents , révulsifs de toute espèce. Suivant M. Bonnet , chirurgien de Lyon , l'ophthalmie palpébrale est alors entretenue par l'inflammation des bulbes ciliaires , inflammation qui résiste à la cautérisation superficielle. L'utricule malade est continuellement irritée par la présence des cils , qui dans l'état normal ne déterminaient aucune augmentation de sensibilité , et qui dans l'état pathologique

B. Ophthalmies spécifiques. Les ophthalmies spécifiques sont ordinairement le résultat d'un virus déposé sur la conjonctive ou infectant l'économie entière. Nul doute que l'inflammation qui constitue l'ophthalmie ne soit une inflammation de mauvaise nature : c'est ici le cas de changer sa nature au moyen du nitrate d'argent, de substituer une maladie franche à une affection d'un caractère fâcheux. Que si l'on nous accuse d'homœopathie, nous dirons que c'est de l'homœopathie rationnelle ; nous citerons l'exemple des anciens et même des modernes qui ont appliqué un vésicatoire sur l'érysipèle, qui ont administré des purgatifs pour faire cesser la diarrhée, qui ont combattu les dartres (1), les angines par des caustiques ou des irritants dont l'action était bien connue. L'expérience vient d'ailleurs confirmer mon assertion, et je pourrais citer plusieurs faits d'ophthalmies dont la source était le vice psorique ou vénérien, qui ont cédé par la médication que je signale, sauf l'emploi des remèdes internes appropriés, lorsque l'affection était générale.

Nous allons plus loin, et nous disons que ce n'est pas seulement dans les inflammations chroniques des yeux que le nitrate d'argent convient. Toutes les fois que l'ophthalmie est de mauvaise nature, il ne faut pas hésiter à cautériser ; de cette manière, on détermine une affection semblable en apparence, qui en remplace une autre plus grave. Le sel d'argent peut encore se combiner avec les différents virus et neutraliser leur action. Je puis étayer mon opinion de celle du prof^r Lallemand, qui n'hésite pas à cautériser dans les blennorrhagies aiguës. Toutes les théories, au reste, doivent céder devant l'expérience, et je la trouve de mon côté.

deviennent corps étrangers ; absolument comme dans la teigne les cheveux entretiennent cette affection. Le chirurgien doit donc se hâter de les arracher : cet arrachement est facile, peu douloureux et bientôt suivi de guérison. Peu après, on voit apparaître sur le bord libre des paupières, à la place des poils, du pus sécrété par l'utricule, ce qui prouve sa maladie ; plus tard les cils reparaissent.

(1) Moi-même j'ai employé une fois l'eau de chaux, et une autre fois le nitrate d'argent, pour faire disparaître des dartres fort rebelles ; dans ce dernier cas, après avoir dénudé le derme au moyen de la pommade de Gondret, j'ai cautérisé la surface avec le nitrate d'argent, et la guérison a eu lieu.

C. *Ectropion, ulcères.* Dans le renversement en dehors des paupières, lorsque la difformité est la suite d'une ophthalmie chronique, la pierre infernale, par sa propriété escarrotique et irritante, résout l'inflammation, détermine l'absorption de différents produits, et détruit même certaines fongosités qui entretenaient cette dégoûtante infirmité. Nous avons déjà parlé des ulcères des paupières, souvent ils sont la conséquence d'une ophthalmie de mauvaise nature; le pus fétide qu'ils donnent et qui les arrose, ne contribue pas peu à les entretenir. En les touchant une ou deux fois par jour, suivant l'exigence, avec le nitrate d'argent, on les voit subitement disparaître. Scarpa l'avait déjà reconnu, puisqu'il publie des observations de ce genre.

D. *Lippitude.* L'inflammation des glandes de Meibomius, appelée lippitude, est une affection des plus dégoûtantes, en ce que l'humeur qu'elles fournissent est viciée ou plus ou moins abondamment sécrétée, ce qui donne aux yeux un aspect chassieux que l'on remarque souvent chez les enfants. Eh bien! il suffit souvent de toucher une ou deux fois le bord libre des paupières, pour voir la maladie disparaître comme par enchantement. Ici le mode d'inflammation est changé, et ce changement amène la résolution.

E. *Petites tumeurs accidentellement développées.* L'on a fait aussi l'application du nitrate d'argent aux petites tumeurs enkystées qui se développent sur le bord libre des paupières. Souvent la cautérisation a suffi pour les arrêter; mais il est d'autres cas où il a fallu les ouvrir pour en extraire le produit de la sécrétion. En cautérisant alors l'intérieur du sac, on a empêché sa reproduction.

La caroncule lacrymale est susceptible d'augmenter de volume. Ce petit corps, formé par la réunion de plusieurs cryptes, recouvert par un repli de la conjonctive, grossit quelquefois, devient dur et forme une tumeur inégale, tantôt indolente, mais le plus souvent douloureuse. La cautérisation a suffi pour atrophier cette excroissance fongueuse, lorsqu'elle était peu volumineuse; mais lorsque son volume a nécessité son extirpation, on n'a pas craint d'en laisser des fragments, pour ne pas intéresser le sac lacrymal, auquel elle adhère intimement, et ici encore la cautérisation a été d'un grand usage.

Je me rappelle avoir vu exciser, par M. Bonnet, plusieurs petites tumeurs graisseuses, qu'il caractérisa du nom de *pinguecula*. Elles existaient à la partie inférieure de la sclérotique du côté droit; elles étaient jaunâtres, bosselées, et produisaient de la gêne dans les mouvements de l'œil. La cautérisation aurait pu les faire disparaître, ou détruire les restes qui avaient échappé à la dissection.

F. *Tumeur, fistule lacrymale*. On entend par *tumeurs lacrymales*, la dilatation du sac lacrymal, distendu par des larmes ou des mucosités, et faisant une saillie plus ou moins prononcée à l'angle interne de l'œil. Lorsque les téguments qui la recouvrent sont ulcérés et ne tendent point à la cicatrisation, elle prend le nom de *fistule lacrymale*; celle-ci n'est qu'un degré plus avancé, une conséquence ordinaire de la première. Rechercher la cause de cette affection a été le but que se sont proposé les médecins tant anciens que modernes. La divergence de leurs opinions est remarquable: les uns l'ont attribué au rétrécissement du canal nasal, d'autres à l'inflammation du sac lacrymal. Scarpa pensait que cette maladie était le plus souvent le résultat de l'inflammation et de l'ulcération des glandes de Meïbomius, qui, sécrétant une matière âcre et onctueuse, procuraient l'inflammation du sac, et qu'elle n'était presque jamais produite par l'obstruction des voies lacrymales inférieures.

Louis opinait pour une ulcération du sac lacrymal; Richter pour un catarrhe chronique du réservoir des larmes; Jannin pour un produit acrimonieux sécrété par des glandes semblables à celles de Meïbomius, tapissant l'intérieur du sac, d'où résultait une irritation du sphincter du canal, au point de provoquer sa contraction et de s'opposer au passage des larmes et de la matière puriforme. Je ne crains pas d'émettre mon opinion, et de qualifier les idées de Jannin d'anti-anatomiques.

Enfin, les modernes ont reporté leur attention sur l'obstruction du canal nasal. Le sentiment qui réunit le plus de partisans est celui qui regarde l'inflammation chronique de la membrane muqueuse du canal lacrymal, comme mère des désordres qu'on observe; elle est d'ailleurs la plus conforme à l'expérience. Cependant les idées des différents

auteurs que nous avons nommés sont loin d'être fausses ; elles ne pèchent que par leur exclusivité : de-là aussi le vice des divers procédés opératoires mis en usage contre la tumeur et la fistule lacrymales. Ils se résument tous dans la compression, les injections, les sondes, les mèches, les canules et la perforation de l'os unguis, etc. Tout en admettant des cas forcés d'application de ces divers moyens pour quelques-uns d'entre eux, je pense que le nitrate d'argent peut les remplacer avantageusement dans la majorité des occurrences.

En effet, que les causes de la tumeur et de la fistule lacrymale aient leur source dans l'inflammation et dans l'ulcération des glandes de Méibomius ; ou bien que l'obstruction des voies lacrymales inférieures soit la cause primitive de l'affection dont nous nous occupons ; peu importe, le nitrate d'argent doit, selon moi, être employé dans les deux cas, soit sur les glandes méibomiennes, soit sur le canal nasal. M. Gensoul, de Lyon, a employé depuis plusieurs années, et avec le plus grand succès, la cautérisation ; il introduit le nitrate d'argent dans le canal nasal au moyen d'une sonde qu'il a inventée, semblable au porte-caustique de Ducamp pour l'urètre (1). M. Bonnet, chirurgien de Lyon, considérant que, par le cathétérisme, on est exposé souvent à faire de fausses routes, à dénuder l'os en passant sous la membrane muqueuse, et à provoquer la suppuration et même la nécrose, a essayé d'introduire une sonde dans le canal lacrymal portant un petit tampon de charpie, trempé dans la solution de nitrate d'argent ; mais il s'arrête à l'obstacle sans le traverser. La cautérisation produit une dérivation également utile ; on peut la répéter plusieurs fois sans inconvénient. M. Bajard emploie journellement le nitrate d'argent sur le bord libre des paupières ou l'angle interne de l'œil, pour la tumeur et même la fistule lacrymale. En 1836, sur huit de ces affections dont il a entrepris le traitement, quatre ont guéri par ce moyen. Ces faits n'ont rien

(1) Je trouve dans une thèse soutenue à la Faculté de Montpellier, le 3 mai 1833, par M. Joseph Rolland, sur l'emploi du nitrate d'argent dans la fistule lacrymale, que le procédé de M. Gensoul a été employé avec succès à l'Hôtel-Dieu de Marseille par le docteur Rey : deux cas de guérison remarquables y sont rapportés.

d'étonnant , quand l'on sait , d'un côté , que l'altération des glandes de Mëibomius et du sac lacrymal peut déterminer des tumeurs et des fistules , et que , de l'autre , l'on connaît la propriété excitante , irritante et révulsive du nitrate d'argent.

La méthode de traitement que nous préconisons a sur les autres d'immenses avantages : d'abord , après avoir poussé une injection émolliente par le point lacrymal inférieur pour reconnaître l'état du canal , du sac et des points lacrymaux , il est facile de porter le remède près ou sur le mal. La cautérisation est peu douloureuse en comparaison des autres procédés opératoires , et ne produit aucune cicatrice ni difformité. En 3^e lieu , le nitrate d'argent , en modifiant les propriétés vitales de la membrane muqueuse , les ramène à leur état normal , et détruit immédiatement et pour toujours l'obstacle ou la cause de l'affection ; tandis que les méthodes de dilatation , de perforation avec ou sans canule , n'obtiennent que des cures palliatives. L'ouverture naturelle ou artificielle disparaît après que le corps qui la tenait dilatée a été enlevé. S'il demeure en permanence , il produit une certaine gêne et expose aux ophthalmies. Au reste , les divers moyens thérapeutiques employés sur le canal de l'urètre , soit en cautérisant directement , comme le fait M. Lallemand , soit en injectant , à la manière de M. Serre , viennent corroborer notre opinion.

G. Ptérygion. L'excroissance variqueuse de la conjonctive , de forme triangulaire , d'un gris cendré ou rougeâtre , qui se développe ordinairement sur l'angle interne de l'œil , d'où elle s'étend sur la cornée , nécessite une opération de dissection très-difficile et même dangereuse , ou bien le simple déchirement. Or , suivant M. Janson , chirurgien distingué de Lyon , il faut préférer le dernier parti , parce qu'en disséquant , dit-il , on court risque de blesser la cornée et de donner lieu à des cicatrices le plus souvent opaques. Dans ce cas , rarement l'on vient à bout d'enlever le ptérygion en totalité. La portion en rapport avec la cornée lui est tellement adhérente , que l'on ne peut l'en séparer ; il faut alors avoir recours au nitrate d'argent fondu pour détruire les restes de fragments.

H. Adhérences des paupières au globe de l'œil. Je ne parlerais pas

ici de cet accident très-rare, si je n'en avais vu un exemple. C'est un jeune homme de 12 à 14 ans qui se présenta, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, avec la paupière gauche adhérente à la moitié inférieure de la cornée. Un fragment de chaux, introduit accidentellement entre les paupières, avait déterminé l'inflammation adhésive et par suite la réunion. Le stylet pouvait passer entre la sclérotique et la paupière inférieurement, l'adhésion n'ayant eu lieu que par le bord supérieur de cette même paupière et de la cornée. Une incision fut pratiquée de bas en haut; mais une portion de la muqueuse demeura sur la cornée, et la cautérisation avec le nitrate d'argent parvint à la détruire, au point de rétablir une transparence du miroir de l'œil presque complète.

I. *Taches, nuages, albugo.* Les taies de la cornée sont des affections que le praticien n'est pas toujours sûr de dissiper. Cependant, lorsque la maladie n'est pas très-ancienne, un traitement bien dirigé en vient facilement à bout. J'ai vu des taies, des albugos, disparaître assez promptement sous l'influence de la pierre infernale. Voici comment je conçois le mode d'action du médicament; j'ai avancé plus haut que les taches de la cornée ne pouvaient être autre chose qu'une matière sécrétée plus ou moins épaisse, interposée soit entre les lames de la cornée, soit entre celle-ci et la membrane muqueuse qui recouvre sa face antérieure. Pour faire disparaître ces opacités, il faut donc déterminer l'absorption de cette matière concrète qui oppose obstacle aux rayons lumineux; or, il n'est que deux moyens d'atteindre ce but, ou plutôt il faut remplir deux conditions indispensables: 1° rendre la matière plus absorbable; 2° exciter l'action des vaisseaux absorbants. En me servant du nitrate d'argent, je satisfais à ces deux exigences. Son action détermine une ophthalmie aiguë, qui est la cause d'une sécrétion analogue à la première, mais plus liquide. Dès-lors la matière qui forme la tache est délayée, rendue moins épaisse, plus limpide, et par conséquent plus absorbable. En outre, l'inflammation augmente l'action absorbante des vaisseaux, comme nous l'avons exposé plus haut. Je ne crois pas que le calomel, que quelques praticiens emploient en insufflation sur le globe oculaire, agisse d'une autre manière. Si l'on fait concourir les révulsifs avec ce traitement local sagement dirigé, la cornée ne tarde pas à reprendre sa transparence.

J. *Staphylôme*. Le staphylôme consiste dans une tumeur inégale, bosselée, plus ou moins saillante, bleuâtre ou blanchâtre, occupant tantôt la surface de la cornée, tantôt la sclérotique. Ces deux membranes sont parfois épaissies, d'autres fois amincies. Dans quelques cas, l'iris se projette en avant dans son intérieur; les bosselures et les ulcères qu'elle présente entretiennent l'œil dans un état continu d'inflammation. Cette maladie a été traitée avec efficacité par le nitrate d'argent. Je me rappelle avoir vu, à la salle St.-Paul de l'Hôtel-Dieu de Lyon, une jeune fille de 18 ans, portant sur l'œil gauche un staphylôme très-volumineux. Les paupières étaient renversées en dehors, la cornée était à moitié opaque, et l'on pouvait à peine distinguer l'ouverture pupillaire. Au bout de huit jours de traitement, son œil fut presque rétabli dans ses fonctions.

K. *Procidence de l'iris*. Il est encore une autre affection, du même genre que la précédente, dans laquelle la pierre infernale a procuré de véritables guérisons: je veux parler de la procidence de l'iris. Lorsque, à la suite d'un staphylôme ouvert, d'une plaie faite accidentellement à la cornée, ou après l'opération de la cataracte par extraction, la chambre antérieure de l'œil se trouve vidée par l'écoulement de l'humeur aqueuse, l'équilibre est rompu entre les liquides qui remplissent le globe oculaire. Alors l'iris, poussé en avant, vient faire hernie à travers l'ouverture de la cornée ou de la sclérotique. Dans ce cas, il n'y a pas de moyen plus efficace que l'application du nitrate d'argent, pour la cautérisation de la plaie. La pupille reste, il est vrai, déformée; mais l'iris contracte des adhérences avec les bords de l'ouverture qui sont ramollis par l'inflammation, et forme une espèce de bouchon qui permet la réparation de l'humeur aqueuse. Si l'iris fait une légère saillie au-dehors, on la détruit encore au moyen de la cautérisation. M. Nichet, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité, à Lyon, employait en même temps la belladone sur l'œil, pour diminuer la procidence de l'iris, dans le cas où il n'y avait pas décollement de cette membrane. La pupille s'élargissant, l'iris se rétractait et diminuait la saillie qu'il faisait naguère au-dehors. Par l'emploi simultané de la belladone et de la pierre infernale, la plaie se colle,

se cicatrise, en vertu de l'inflammation adhésive qui en est le résultat. C'est, à mon avis, le moyen le plus court pour triompher d'une affection qui a plus d'une fois résisté à la puissance de la chirurgie.

L. Hypertrophie de la cornée. La cornée est un de ces tissus où la vie est très-obscur. Quelques physiologistes ont même cherché à lui enlever les propriétés qui distinguent les parties vivantes de notre économie, de celles qui sont le résultat d'un travail organique et qui partagent l'inertie des corps bruts. Cependant les phénomènes inflammatoires, les différentes altérations dont elle est le siège, fixent notre opinion à ce sujet. Parmi les altérations qu'elle peut présenter, il en est une qui s'observe rarement, et sur laquelle les pathologistes ont gardé le silence : je ne puis mieux la caractériser qu'en la nommant hypertrophie de la cornée. Un seul cas s'est présenté à moi, et je l'ai observé à l'hôpital d'Avignon sur un homme de 35 à 40 ans. La cornée était plus bombée que d'habitude dans toute son étendue, sans que le volume total de l'œil eût augmenté ; son limbe dépassait, comme un verre de montre très-épais, la rainure ou la châsse de la sclérotique, destinée à le recevoir. Parfaitement transparente, elle produisait l'effet d'un cristal à travers lequel on regarderait un objet. L'individu était devenu myope de cet œil, et sa myopie allait toujours croissant ; la sclérotique présentait des artérioles très-développées. Nul doute que les vaisseaux qui se rendent des procès ciliaires à la cornée, vaisseaux qu'une anatomie minutieuse peut seule démontrer, ne fussent très-marqués, et qu'il n'y eût supernutrition dans la cornée transparente. L'art est certainement bien impuissant pour un pareil cas.

Je n'ose pas dire si le nitrate d'argent en application ou en solution eût pu donner quelque espérance de guérison. Je conçois cependant que son usage eût pu modifier la nutrition, resserrer le tissu de la cornée, et même détacher successivement de petites écailles ou escarres qui auraient pu peut-être diminuer son épaisseur.

M. Hydrophthalmie. L'hydrophthalmie a souvent fait le désespoir du praticien. L'application du nitrate d'argent m'a rendu témoin d'une guérison de ce genre, que je vais rapporter. Une jeune femme se présente à la salle Saint-Paul de l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour réclamer

les soins de la chirurgie. Elle avait l'œil droit d'un volume étonnant ; il paraissait, en outre, en proie à une ophthalmie chronique durant depuis fort long-temps ; l'opacité de la cornée permettait à peine de s'assurer de l'état des parties intérieures. Néanmoins, l'iris porté en avant dans la chambre antérieure, les douleurs atroces qu'éprouvait la malade dans le globe oculaire, son exubérance hors de l'orbite, firent croire que l'hydrophthalmie se joignait à l'inflammation chronique. Le chirurgien en chef se prononça d'une manière fort dubitative sur la guérison de la maladie ; mais, à son ordinaire, il fit essai du nitrate d'argent, et soit qu'il eût intention de guérir d'abord l'ophthalmie, ou de traiter en même temps l'hydrophthalmie, l'œil se trouva au bout de deux jours dans une amélioration sensible. Ce cas mérite d'être pris en considération ; les succès ne lui seront pas exclusifs. Ici le nitrate d'argent a une double action, action révulsive, action excitante, que l'on pourrait fort bien comparer à celle du vésicatoire que l'on place sur les parois de la poitrine dans la pleuro-pneumonie avec épanchement.

Ce n'est pas seulement comme topique que le nitrate d'argent pourrait réussir dans l'hydrophthalmie. Son administration à l'intérieur est très-ancienne pour produire des effets révulsifs et excitants. Le célèbre Boërhaave l'avait recommandé comme purgatif dans les cas d'hydropisie ; il se fondait, sans doute, sur quelques propriétés qu'il lui avait reconnues, ou sur des cures obtenues dans la pratique médicale.

N. Affections nerveuses. Il ne faut pas croire que l'utilité du nitrate d'argent se borne aux maladies inflammatoires des yeux ; il existe certaines affections nerveuses où il paraît encore avantageux. M. le docteur Merat a rapporté un exemple de ce genre : il s'agit d'une douleur vive à l'œil droit, avec perte de connaissance et mouvements convulsifs de l'œil, guérie sans rechute par l'emploi du nitrate d'argent. Eh ! qui ne connaît les succès que les médecins attribuaient à ce sel comme anti-spasmodique, dans l'épilepsie, la danse de Saint-Guy ? Je pourrais même citer un cas d'amaurose tenant à un état de spasme de la rétine et du nerf optique, ou à une paralysie qui a disparu par une simple lotion faite avec une solution de nitrate d'argent sur l'œil ; mais ces

exemples ne sont pas assez multipliés pour établir sa réputation sur ce point. Il est même très-possible qu'il puisse offrir des avantages comme excitant ou dérivatif dans l'héméralopie, le glaucôme, la cataracte commençante. Je borne là les indications où le nitrate d'argent peut offrir des avantages réels, mon intention d'expliquer son mode d'action et d'énumérer ses usages étant satisfaite.

Avant de terminer, je dirai un mot des dangers qu'on peut lui reprocher. D'abord, pour juger combien ces dangers ont été exagérés, il suffit de savoir que M. Esquirol a pu en porter la dose jusqu'à 10 grains par jour (1); 6 grains peuvent être impunément injectés dans la trachée-artère d'un chien. M. Orfila établit, dans sa Toxicologie générale, qu'un tiers de grain introduit dans la circulation tue en agissant sur le poumon et le système nerveux, mais qu'à la dose de 2 à 36 grains il n'est point absorbé; seulement il détermine l'ulcération du canal digestif et les symptômes de l'empoisonnement. Une autre remarque faite par M. Rostan et M. Rainal, vétérinaire à Lyon, c'est qu'étant administré à l'intérieur, son action porte surtout sur les saillies de la membrane muqueuse du pharynx et de l'estomac. De ces faits nous sommes en droit de conclure, qu'employé à l'extérieur comme topique, il ne peut avoir aucun danger sous le rapport de l'absorption. Il ne s'agit donc que des cas où son application peut devenir dangereuse : ces cas sont nombreux, et vouloir les énumérer tous serait injurieux au jugement médical. Qu'il me suffise de dire que son action deviendrait funeste dans la période d'acuité des inflammations franches de l'œil, lorsque le sujet est d'une sensibilité extrême, après une opération de cataracte; chez une personne exposée à une vive lumière, indocile, abusant des liqueurs spiritueuses pendant le cours du traitement. Dans le cas de son application, il faut l'employer avec discernement et à des intervalles plus ou moins éloignés, suivant la marche de la maladie et l'effet qu'il produit.

Il me reste à motiver le choix de mon sujet. Je crois que les maladies des yeux sont très-fréquentes dans la pratique médicale; le

(1) Dict. des sciences méd.

nitrate d'argent est un médicament dont l'utilité l'a rendu d'un usage journalier. Dans ce cas, j'ai voulu obéir au conseil de Morgagni, qui disait avec raison *que les maladies les plus communes devaient bien plus faire l'objet des études des médecins, que celles qui sont rares, qu'ils ne verront et ne traiteront peut-être jamais.*

FIN.

S E R M E N T.

EN présence des Maîtres de cette École, de mes chers Condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobres et méprisé de mes confrères, si j'y manque!

Matière des Examens.

- 1^{er} Examen. Physique, Chimie, Botanique, Histoire naturelle des médicaments, Pharmacie.
- 2^e Examen. Anatomie, Physiologie.
- 3^e Examen. Pathologie externe et interne.
- 4^e Examen. Matière médicale, Médecine légale, Hygiène; Thérapeutique.
- 5^e Examen. Clinique interne et externe, Accouchements.
- 6^e et dernier Examen. Présenter et soutenir une Thèse.

Faculté de Médecine

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. CAIZERGUES, DOYEN.	<i>Clinique médicale.</i>
BROUSSONNET, PRÉSIDENT.	<i>Clinique médicale.</i>
LORDAT.	<i>Physiologie.</i>
DELILE.	<i>Botanique.</i>
LALLEMAND.	<i>Clinique chirurgicale.</i>
DUPORTAL.	<i>Chimie médicale.</i>
DUBRUEIL.	<i>Anatomie.</i>
DUGES.	<i>Pathologie chirurgicale, Opérations et Appareils.</i>
DELMAS.	<i>Accouchements, Maladies des femmes et des enfants.</i>
GOLFIN.	<i>Thérapeutique et matière médicale.</i>
RIBES.	<i>Hygiène.</i>
RECH, <i>Suppléant.</i>	<i>Pathologie médicale.</i>
SERRÉ, <i>Examineur.</i>	<i>Clinique chirurgicale.</i>
BERARD.	<i>Chimie générale et Toxicologie.</i>
RENE.	<i>Médecine légale.</i>
RISUENO D'AMADOR.	<i>Pathologie et Thérapeutique générales.</i>

Professeur honoraire : M. AUG.-PYR. DE CANDOLLE.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. VIGUIER	MM. FAGES.
KÜNHOLTZ.	BATIGNE.
BERTIN, <i>Examineur.</i>	POURCHÉ.
BROUSSONNET, <i>Examineur.</i>	BERTRAND.
TOUCHY.	POUZIN.
DELMAS, <i>Suppléant.</i>	SAISSET.
VAILHE.	ESTOR.
BOURQUENOD.	

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.